



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0  
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132



### INFO – CONSEIL MUNICIPAL

#### Décembre 2023

Pour faire suite à la réunion du conseil du 11 décembre, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

#### Adoption budget 2024 et programme triennal d'immobilisation

Le conseil municipal adoptera le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisation le **18 décembre 2023 à 17 h 00** à la salle du conseil (salle en bas).

Vous recevrez par la suite un bulletin d'information sur le budget 2024.

#### Taux d'intérêt pour les arrérages de taxes

Le conseil municipal a reconduit le taux d'intérêt de 15 % pour les comptes en retard.

#### Horaire pendant la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé à compter de **vendredi le 22 décembre midi au 7 janvier inclusivement**.

⇒ *En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 819-690-4446.*

#### Dates de réunions du conseil pour 2024

Voici les dates des réunions pour l'année 2024. Elles se tiendront dans la grande salle (en haut) à compter de 19 h 00 :

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| - Lundi 15 janvier 2024  | - Lundi 12 février 2024 |
| - Lundi 11 mars 2024     | - Lundi 8 avril 2024    |
| - Lundi 13 mai 2024      | - Lundi 10 juin 2024    |
| - Lundi 8 juillet 2024   | - Lundi 12 août 2024    |
| - Lundi 9 septembre 2024 | - Lundi 7 octobre 2024  |
| - Lundi 11 novembre 2024 | - Lundi 9 décembre 2024 |

#### Nomination des représentants pour le Réseau BIBLIO CQLM

Les mandats de madame Aline Harnois coordonnatrice et monsieur Stéphane Gagnon conseiller responsable ont été reconduits pour l'année 2024.

#### Déneigement de la Voie de Desserte – Section Trois-Rivières

La Municipalité renouvelle le contrat de déneigement qu'elle effectue pour la Ville de Trois-Rivières concernant le tronçon de la Voie de Desserte qui appartient à Trois-Rivières au coût de 4 579,90 \$ pour l'année.

#### Avis de contribution à titre de compensation pour le certificat d'autorisation de Ministère pour le glissement de terrain

Le conseil municipal a autorisé le versement de la contribution financière au montant de 20 352,30 \$ au ministère de l'Environnement.

Suite à ce versement, le certificat d'autorisation sera accordé et la Municipalité retournera en appel d'offres en début d'année pour les travaux au rang Saint-Joseph.

#### Soumissions pour le camion à neige neuf et ses équipements

Étant donné la non-conformité des 2 soumissions, le conseil municipal a rejeté les soumissions et la Municipalité retournera en appel d'offres en début d'année avec un devis modifié.

#### Projet de règlement numéro 2023-633 sur la garde et le contrôle des animaux

Le projet de règlement numéro 2023-633 a été déposé. Il vient modifier une définition au point 12 du règlement numéro 2021-613 et aussi, inclure l'article 89 de ce même règlement au traitement des amendes à l'article 107. Pour de plus amples informations vous retrouverez ce projet de règlement sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Ma municipalité/Administration/Règlements municipaux.

Vous pouvez aussi en faire la demande au bureau municipal au 819 374-4525 ou par courriel à [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)

#### Projet de règlement numéro 2023-636 (réservoir eau potable)

Le projet de règlement numéro 2023-636 a été déposé et il a fait l'objet d'augmenter à 1 700 000 \$ le montant de 1 550 000 \$ sur le règlement numéro 2021-606 suite à l'appel d'offres effectué pour les travaux de construction d'un réservoir à la station d'eau potable. Vous retrouverez ce projet de règlement sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Ma municipalité/Administration/Règlements municipaux.

Vous pouvez aussi en faire la demande au bureau municipal au 819 374-4525 ou par courriel à [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)

#### Droit de passage pour le Club de motoneige du Comté de Champlain

Le conseil municipal a autorisé le passage des motoneiges pendant les travaux du ponceau de la route 352 sur la rue Saint-Pierre et le rang Saint-Joseph.

#### Demande au ministère des Transports de prolonger la zone scolaire

Le conseil municipal fait la demande au ministère des Transports de prolonger la zone scolaire de l'entrée du village au coin de la rue Notre-Dame et du rang Saint-Jean ce qui sécurisait encore plus l'artère à l'avant de l'école et permettrait à la Sûreté du Québec d'assurer le respect de la vitesse dans cette zone.

#### Remise d'une plaque de reconnaissance



Monsieur le maire Gérard Bruneau et les membres du conseil municipal au début de la réunion ont remis à madame Andrée Neault une plaque de reconnaissance pour son travail de directrice générale depuis 20 ans à la municipalité de Saint-Maurice. Félicitations madame Neault pour toutes ces années d'excellent travail.

# CIRCULAIRE MUNICIPALE

## Horaire de la bibliothèque municipale pendant les fêtes

La bibliothèque municipale sera fermée du 20 décembre au 8 janvier inclusivement. Nous serons de retour le 9 janvier.

## Horaire de centre de conditionnement physique pendant les fêtes

Le centre de conditionnement physique sera fermé le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Donc, le centre sera ouvert le 27 et 29 décembre et le 3 et 5 janvier de 16 h 30 à 21 h 00

## Quoi faire avec votre sapin de Noël



Vous pouvez apporter votre sapin de Noël à côté de la clôture de petit terrain de balle. Nous l'utiliserons pour la fête hivernale.

Une belle façon de récupérer !

# Célébration de Noël

## ÉGLISE ST-MAURICE

### 24 décembre 2023 à 19 h 30

Célébrant : Yvan Paré



CHANTS, GUITARES  
ACCORDÉONS



CRÈCHE VIVANTE

SOUS LA DIRECTION  
DE MME MONIQUE TURCOTTE



**ANIMATION MUSICALE**  
Bertrand Masson  
Éric Masson  
Josiane Masson  
Jean-Marc Gagnon  
Pauline Pronovost

### RÉCITAL À COMPTER DE 19 H



## Municipalité de Saint-Maurice Calendrier des collectes 2024

### Domestiques, recyclables, compostables et encombrants

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
20	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### **Collecte des déchets domestiques**

**Lundi** : rang Saint-Félix et rang Sainte-Marguerite

**Mercredi** : reste de la Municipalité

**Jedi** : secteur du Lac Thibeault

**Collecte des matières recyclables** pas de changement elle demeure le mardi toujours aux deux semaines.

**Collecte des matières compostables** toujours le mardi.

**Collecte des encombrants** toujours le 2<sup>e</sup> vendredi du mois, vous devez vous inscrire à la collecte des encombrants sur le site web de la MRC des Chenaux : [www.deschenaux.ca](http://www.deschenaux.ca)

**IMPORTANT**  
Toujours mettre  
vos bacs la veille